

**Vœu des élu(e)s du conseil du 4^{ème} arrondissement sur
proposition de la majorité municipale
L'Hôtel Dieu : l'hôpital de demain**

Conseil du 4^{ème} arrondissement lundi 1^{er} février 2010

Conformément à l'article L.2511-12 al.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, vu l'article 21 du règlement intérieur du Conseil du 4^{ème} arrondissement,

Considérant que les récentes déclarations de M. Benoît Leclercq, Directeur de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) dans le journal Le Parisien du samedi 23 janvier 2010 en contradiction avec ses déclarations précédentes dans un article du journal Le Figaro du 20 août 2009 dont il était cosignataire, provoquent une vive inquiétude chez les personnels de l'Hôtel-Dieu, les usagers et les Parisiens.

Considérant que les décisions qui émanent du séminaire du conseil exécutif de l'AP-HP ont été prises sans aucune concertation,

Considérant les nombreux atouts de l'Hôtel-Dieu comme hôpital de proximité situé en plein cœur d'un réseau de communication pour les Franciliens, les Parisiens et plus particulièrement les habitants des 10 premiers arrondissements,

Considérant que la gestion financière actuelle de l'Hôtel-Dieu est en équilibre grâce à la réalisation d'un plan intégrant rigueur budgétaire et modernisation de cet hôpital, en s'appuyant sur un projet médical novateur,

Considérant que les orientations de santé d'aujourd'hui et encore plus de demain accordent une large part à la médecine et la chirurgie ambulatoires et aux actions de santé publique, notamment en matière de dépistage et de prévention du cancer et du SIDA,

Considérant que cette vision de santé publique qui a présidé à l'actuelle réorganisation de l'Hôtel-Dieu est seule porteuse véritablement d'économies durables,

Les élu(e)s du 4^{ème} arrondissement déplorent que le Directeur de l'AP-HP ait abordé le dossier général des Hôpitaux de Paris sous un angle strictement comptable au détriment des objectifs d'une médecine et d'un système de santé dignes du 21^{ème} siècle,

Les élu(e)s du 4^{ème} arrondissement rappellent et exigent que le projet cohérent de reconversion de l'Hôtel-Dieu, centré sur les urgences, la médecine ambulatoire et l'aménagement d'un pôle de Santé publique soit poursuivi de la même façon que se continue la rénovation des bâtiments déjà entreprise depuis plusieurs années.